

**IMPACT SUR LA FIABILITÉ DU RÉSEAU DE
TRANSPORT D'ÉLECTRICITÉ ET SUR LA QUALITÉ DE
PRESTATION DU SERVICE DE TRANSPORT
D'ÉLECTRICITÉ**

TABLE DES MATIÈRES

1	IMPACT SUR LA FIABILITÉ DU RÉSEAU DE TRANSPORT ET SUR LA QUALITÉ DE PRESTATION DU SERVICE DE TRANSPORT D'ÉLECTRICITÉ	5
1.1	IMPACT SUR LA FIABILITÉ RELIÉ À LA SURCHARGE DU RÉSEAU EN MODE DÉGRADÉ.....	5
1.2	IMPACT SUR LA FIABILITÉ RELIÉ À LA CONCEPTION DU RÉSEAU.....	6

1 **1 IMPACT SUR LA FIABILITÉ DU RÉSEAU DE TRANSPORT ET SUR LA**
2 **QUALITÉ DE PRESTATION DU SERVICE DE TRANSPORT**
3 **D'ÉLECTRICITÉ**

4 Le Transporteur doit s'assurer que la conception et l'exploitation de son
5 réseau de transport respectent en l'occurrence les critères de conception du
6 *Guide d'application des critères de planification du réseau de répartition.*

7 **1.1 Impact sur la fiabilité relié à la surcharge du réseau en mode**
8 **dégradé**

9 Les postes des réseaux de transport régionaux sont normalement conçus de
10 sorte que le retrait ou le déclenchement d'un circuit d'alimentation, d'un
11 transformateur ou d'une batterie de condensateurs n'entraîne aucune mise
12 hors charge ni perte de charge dans le poste.

13 En l'espèce, le Transporteur estime que le projet de construction d'un nouveau
14 poste Mont-Tremblant à 120-25 kV et des deux lignes d'alimentation à 120 kV
15 est nécessaire afin d'assurer l'alimentation, en mode dégradé, de
16 l'accroissement de la charge locale du territoire des Hautes Laurentides.

17 En effet, les surcharges actuelles entraînent une baisse de fiabilité du réseau
18 et une détérioration de la qualité de service lorsqu'en mode dégradé. Si le
19 projet faisant l'objet de la présente demande n'était pas réalisé, cela aurait
20 pour effet d'exiger, lors de l'avènement de contingences, des délestages
21 cycliques des charges alimentées par le réseau à 120 kV du poste du
22 Grand-Brûlé 735-120 kV et du poste Ouimet à 120-25 kV qui dessert la ville
23 de Mont-Tremblant et ses environs.

24 Le Transporteur rappelle en effet que le poste du Grand-Brûlé approvisionne
25 un réseau à 120 kV qui dessert tout le territoire des Hautes Laurentides et
26 particulièrement le territoire du Mont-Tremblant qui se développe à un rythme
27 accéléré depuis plusieurs années. Il n'est par conséquent pas possible de

1 transférer des charges vers d'autres postes limitrophes, soit parce qu'ils n'ont
2 pas la capacité de transformation suffisante, soit parce qu'ils sont trop
3 éloignés.

4 En somme, le projet sous étude permettra de soulager le réseau Grand Brûlé
5 à 120 kV pour de nombreuses années et de disposer d'un poste satellite fiable
6 situé au centre de la charge de la zone de Mont-Tremblant.

7 **1.2 Impact sur la fiabilité relié à la conception du réseau**

8 Le nouveau poste Mont-Tremblant à 120-25 kV sera situé dans la ville de
9 Mont-Tremblant où se trouvent les principaux développements. Par
10 conséquent, en plus de répondre à l'accroissement de la demande de la zone
11 visée, la longueur des lignes de distribution s'en trouvera diminuée, ce qui
12 augmentera la fiabilité du réseau.